

Un capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir

Le nouveau modèle de développement (NMD) vise à renforcer le capital humain national, à travers un vaste programme de réformes qui devraient assurer une éducation de qualité pour tous, améliorer la performance du système d'enseignement supérieur et garantir un accès aux services de santé de qualité et à la couverture sanitaire pour tous. Le NMD s'est fixé 3 cibles, à cet effet, à l'horizon 2035 :

- L'augmentation de l'Indice du Capital Humain à 0.75 en 2035 ;
- L'accroissement de la densité du personnel soignant pour 1000 habitants à 4,5 ;
- La hausse des effectifs des élèves maîtrisant les bases de la lecture, des mathématiques et des sciences à l'âge de 15 ans à 75%.

Pour atteindre ces cibles, les choix stratégiques fixés par le NMD au niveau de l'éducation nationale portent sur le développement des investissements dans la formation et la motivation des enseignants, la réorganisation du parcours scolaire et du système d'évaluation, la rénovation des contenus et des méthodes pédagogiques pour un enseignement efficace et épanouissante la responsabilisation des établissements pour en faire le moteur du changement et de la mobilisation des acteurs.

Pour améliorer la performance de l'enseignement supérieur, le NMD recommande d'ancrer une gouvernance forte et autonome de l'université, ouverte sur l'écosystème territorial, de mettre en place des formations d'excellence et développer des Partenariats Public Privé (PPP), de valoriser de la formation professionnelle, de développer un système de recherche scientifique basé sur une évaluation et un financement indépendant et d'instaurer un statut attractif de l'enseignant-chercheur.

Le NMD propose également un développement des services de la santé à travers le renforcement du système de santé public, le soutien de la demande de soins, en opérationnalisation la généralisation de la couverture médicale, l'amélioration de l'offre globale de soins pour mieux répondre à la demande des citoyens, la refonte de la gouvernance sanitaire, y compris au niveau territorial et le renforcement de la résilience du système de santé face au risque de crises sanitaires futures.